Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sources polluées au-dessus d'Orbe et Montcherand: mesures pour préserver la santé de la population

Des fûts contenant des composés organiques d'étain ont été partiellement éventrés lors d'un accident de la route et une partie de leur contenu s'est écoulé dans la nature. A titre préventif et dans l'attente des résultats des analyses chimiques, la source de la Tuffière qui alimente la commune d'Orbe et les sources les plus exposées de la commune de Montcherand ont immédiatement été mises hors service, prévenant ainsi tout risque pour la population.

L'accident s'est produit le 6 avril dernier; un camion qui transportait des fûts est sorti de la semi-autoroute Orbe-Vallorbe à la hauteur de la jonction des Clées. Rapidement sur place, le Service de l'environnement et l'énergie ainsi que le Service des eaux, des sols et de l'assainissement ont constaté que des fûts endommagés perdaient une partie de leur contenu: des composés organiques d'étain destinés à la fabrication de revêtements de sols.

A titre préventif, la source de la Tuffière ainsi que les sources les plus exposées de la commune de Montcherand ont été immédiatement mises hors service; les terres, les souches et les bois contaminés ont été évacués du site afin de restreindre l'infiltration des produits chimiques dans les eaux souterraines. Le Laboratoire cantonal a effectué des prélèvements d'eau et, en l'absence de méthode analytique connue pour ces produits, il a rapidement mis au point un système de détection ultrasensible.

Au vu des résultats qui ont confirmé la présence de composés organiques d'étain, la mise hors service des sources a été prolongée et une alimentation de secours du réseau de Montcherand a été organisée à partir du réseau d'Orbe.

Les eaux des captages concernées font désormais l'objet d'un suivi analytique périodique. Leur remise en exploitation ne sera autorisée que lorsque toute trace des produits polluants aura durablement disparu. Grâce aux mesures préventives prises immédiatement, la santé de la population n'a jamais été mise en péril.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 avril 1998

Bernard Klein, chimiste cantonal, 021/ 316 43 05